

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 06 MAI 2021

DELIBERATION N°2021.00156

**COMMUNAUTE D'INNOVATION DESIGN ET DEVELOPPEMENT DURABLE -
SUBVENTION 2021**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 30 avril 2021

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 65

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de voix : 67

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Jean-Luc BASSON donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Nadia SEMACHE donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, M. Kamel BOUCHOU, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND

Secrétaire de Séance :
Mme Siham LABICH

Le 17 mai 2021

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-20210505-02021001560

DATE D'AFFICHAGE : 17 mai 2021

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 06 MAI 2021

COMMUNAUTE D'INNOVATION DESIGN ET DEVELOPPEMENT DURABLE - SUBVENTION 2021

Saint-Etienne Métropole a fédéré les acteurs du design et du développement durable au sein d'une communauté d'innovation pour les amener à un niveau de collaboration plus intégrée, dans une logique de plan d'actions commun entre Designers+ (réseau régional de professionnels du design), le Centre International de Ressources et d'Innovation pour le Développement Durable (CIRIDD) et le Pôle Ecoconception et Management du Cycle de Vie.

La communauté d'innovation a pour mission générique :

- l'animation de l'écosystème local sur ses thématiques afin de contribuer notamment à l'animation économique et scientifique des Campus,
- des interventions au sein des accompagnements de PME et de startups en lien avec les expertises scientifiques et industrielles disponibles sur le territoire,
- la promotion du territoire visant à accueillir des événements de rang national, ainsi qu'une présence lors de la Biennale Internationale Design.

A l'échelle de chaque communauté d'innovation, les missions spécifiques traitées concernent :

- le développement de méthodologies et de processus d'innovation non technologiques et leurs applications au sein des thématiques portées par d'autres communautés (santé, procédés, numérique),
- la sensibilisation des entreprises aux côtés de la Cité du design à la démarche d'innovation centrée clients/usagers (diagnostic Designers+), à de nouveaux modèles économiques basés sur l'économie de la fonctionnalité (expertise CIRIDD) et à la démarche d'écoconception (expertise Pôle Écoconception et Management du Cycle de Vie),
- la valorisation de la recherche en design assurée par la Cité du design et plus particulièrement sa filiale Cité services.

Afin de permettre aux membres de la communauté d'innovation « Design et Développement durable » de réaliser les missions précitées, le partenariat entre Saint-Etienne Métropole et cette communauté d'innovation fera l'objet d'une convention triennale dont le projet est joint en annexe. Au titre de l'année 2021, il est proposé une subvention de 145 000 € répartis comme suit :

- Designers+ : 100 000 €
- CIRIDD : 22 500 €
- Pôle écoconception et management du cycle de vie : 22 500 €

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le soutien aux structures membres de la Communauté d'Innovation Design et Développement Durable et les subventions afférentes au titre de l'année 2021 pour un montant de 145 000 € répartis comme suit :**
 - ✓ **Designers+ : 100 000 €**
 - ✓ **CIRIDD : 22 500 €**
 - ✓ **Pôle écoconception et management du cycle de vie : 22 500 €**

- **approuve le projet de convention-type triennale permettant le versement des subventions et autoriser Monsieur Le Président ou son représentant dûment habilité, à signer toute pièce nécessaire à la résolution satisfaisante de ces affaires.**

- **la dépense correspondante sera imputée sur les crédits INUM-65738-SUBFACT-FLI de l'exercice budgétaire 2021.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU